

N° 2024/005

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Orientation et de Surveillance Séance du 13 mars 2024

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse de Crédit Municipal de NANCY s'est réuni le 13 mars 2024 à 17h30 sous la présidence de Nadège NICOLAS.

Présents : Nadège NICOLAS, Jean-Philippe BOLLE, Estelle MERCIER, Arnaud BERNEZ

Absent(es) excusé(es) : Mathieu KLEIN, Florence LEGROS, Sylvie BABIGEON, Jean-Pierre GARCELON, Michel FICK

Nombre d'administrateurs en exercice : 9 – Le quorum (2/3 des membres présents ou représentés) étant atteint.

Ont donné pouvoir :

Mathieu KLEIN à Nadège NICOLAS

Florence LEGROS à Jean-Philippe BOLLE

Michel FICK à Arnaud BERNEZ

Jean-Pierre GARCELON à Estelle MERCIER

Secrétaire de séance : Jean-Philippe BOLLE

Objet : Rapports de contrôle interne 2023

Vu les articles 258 à 266 de l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR),

Vu l'examen de ces rapports en comité d'audit,

Le Conseil après avoir délibéré à l'unanimité,

-Prend acte du Rapport 2023 sur le contrôle interne du Rapport 2023 sur le contrôle interne dédié à la LCB-FT et au gel des avoirs

Pour extrait conforme,
Nadège NICOLAS, Vice-Présidente du
Conseil d'Orientation et de Surveillance

